

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°134

LETTRE , N°134

†

Dijon, ce 25 Janvier 1268.

Je vous envoie, mon Enfant, quelques mots que je viens de recevoir de R^{ome}, cette fois-ci, du R. P. Ligier mais de la part du R^{me} Père Général.

J'ai vu M. Verrey hier au soir. Il va très-bien et va écrire bientôt à S. Berthe. Il viendra le 16 au matin, avec son fils, et une nièce, je crois, de M^{le} Francoise qui, si j'ai bien compris, veut se présenter comme postulante. Mais j'y ai vu bien vague et n'ai pas insisté pour en savoir davantage. Je n'ai pas encore osé toucher avec M. Verrey la grande question de confession, mais je veux le faire, ou le faire faire par le R.P. Boulanger, avant la prise d'habit. (Avez-vous pu traiter avec S. Berthe la question de trousseau et de pension?-) Il compte partir d'ici à 3 h. du matin; je lui ai conseillé d'aller à Noidans, qu'on enverrait une voiture l'attendre, mais réflexion faite, comme c'est un Dimanche il vaut mieux n'envoyer personne et qu'il vienne par Fretigny; mais il faudrait quelques jours d'avance arrêter les 3 places au courrier.

J'écris quelq. lignes au R.P.G- pour lui faire prendre patience. Le T.R.P. Souaillard n'a pas osé nous envoyer le R.P.C... sans que je le voie; j'en suis heureux. Il m'a donc dit d'aller à Flavigny. J'y suis allé mercredi et y suis resté un jour. J'ai vu tous les bons frères novices entr'autres fr. Roland, fr. Delorme, et fr. Bick que j'ai vu davantage et qui ont été bien bons. J'ai vu de même les Pères. Le P. R.P. Pardieu a été surtout fort aimable; mais nous ne pouvons pas songer au R.P. C... il est très pieux, mais ne peut pas nous aller pour Béthanie. Je l'ai écrit au T.R.P. Provinc... et j'attends sa lettre pour savoir s'il nous en enverra un autre ou nous ~~enverra~~ laissera le R.P.G... Ne dites encore rien de ces choses. Il est un peu question du R.



Spuyauy
not

P. Hiss, qui est à Nancy. Celui-là serait je crois très bien; il n'a contre lui qu'un accent allemand très prononcé qui le gêne pour la prédication. Il est pieux, instruit, bien portant, ami de la règle et du travail.

Je vous en veux quand je travaille dans un sens auprès du bon Dieu, d'avoir travaillé dans un autre. Je ne m'étonne plus si j'ai échoué dans mes espérances pour l'Aumônier séculier.

Le bon curé de S. Dezert m'a écrit qu'il lui vient sérieusement à la pensée, de temps en temps, de nous venir comme aumônier, et d'y penser moi-même. Il m'annonce que l'autel va partir à la fin de cette semaine, c. à d. aujourd'hui sans doute. Il faut prier Baré de Bucey, d'y aller à voir à la Gare à son prochain voyage ou au suivant.

Les huiles vont également arriver tout incessamment. Elles sont à l'adresse de la voiture de Gy pour vous les faire passer. S'il fallait donc laisser en passant à Bucey, le n° 1823 pour M. le Curé, il faudrait en avertir d'avance M. Mourey, le Directeur de la voiture, à Gy.

N'oubliez pas que nous aurons à payer la traite du m^d d'huile, M. Vidal au 15 Mars—150^f environ.
 * Nous devrons ~~ici~~ aussi 120^f au R.P. Guéritot. Mais j'ai ici environ 150^f.

Il est fâcheux que vous n'ayez pas le temps de voir, et d'envoyer à M. Berthoz tout ce que vous avez de disponible. C'est à peu près 20^f d'intérêt par chaque 15 jours, que nous gagnerions ainsi. Cela en vaut la peine.

Ce que vous n'avez pas compris dans sa lettre, le voici: Il doit encore au notaire de M. de Raucourt une partie du prix d'achat de la maison qu'il nous a revendue. Il avait encore 4 ou 5 ans pour se libérer. Je lui offrais de payer à Besançon, en son nom, au lieu de lui envoyer l'argent, quand nous en avons de disponible. Il m'annonce qu'il va se libérer incessamment de cette dette.

J'ai vu à Flavigny pour les Registres du Couvent. Voici ce qu'il nous faudra:

1° Un où l'on inscrit d'un côté les Prises d'habit et les Professions, mais séparément de l'un de l'autre.

2° Un autre pour les réceptions d'Aspirantes et de



Guéritot

Petites Soeurs

3° Un 3^e pour les Ephémérides ou la Chronique. Il en faudrait même deux. Dans le 1^{er}, les Ephémérides, leurs dates les divers faits bons à noter. — Dans l'autre, on ferait un récit plus détaillé des fêtes ou circonstances plus solennelles;....

4° Un coutumier où s'inscriraient (en dehors du coutumier ordinaire et arrêté d'avance,) toutes les décisions et les règlements pris par les Supérieurs sur tel ou tel point. — décisions et règlements qui seraient là pour mémoire mais sans être encore définitivement arrêtés, et qui même pourraient être changés plus tard.

Il est certain que pour tenir tous ces registres en règle, sans compter ceux de la procureuse, les factures, les registres des confréries, etc.. une personne aurait à s'occuper, et cette personne nous manque. Si M^{lle} O'H... pouvait bien faire cela, elle se rendrait par là bien utile; mais le ferait-elle bien?..

+ Dites moi, pour le moment, si vous avez suffisamment de registres pour installer toutes ces choses à mon prochain voyage; sinon, avertissez-moi ceux qui manquent je les achèterai à Besançon en passant.

+ L'institutrice de Noidans en serait elle capable? Parle-t elle toujours de venir à Paques.

Hier une postulante s'est présentée mais je ne lui ai pas laissé d'espoir. Elle doit m'apporter des lettres et des certificats de M^{re} de Dijon; si elle revient je la présenterai sans doute aux Bernardines de Besançon, car je ne voudrais pas faire de Béthanie un asile aux personnes qui quitteraient leur communauté, cela pourrait nous susciter des embarras. Qu'en pensez-vous? Cette personne a quitté depuis 18 mois la Providence de Vitteaux. Elle a 23 ans de Vie religieuse et 45 ans d'âge. Elle se nommait S. Sabine. Sa congrégation lui fait une pension de 300 et quelques francs jusqu'à sa mort. Elle a bonne santé. S. Clémence la connaît-elle?

+ Avez-vous reçu de Besançon un balai crin et une brosse à cirer le parquet que j'avais achetée et payée?

Le serrurier gendre de Fanfan, a en main la serrure neuve qu'on nous a envoyée et dont nous avons pris la clef pour le tabernacle. Il devait faire un autre clef, il faudrait la lui réclamer, et s'il n'a pas



Spencer

fait la clef, reprendre la serrure quand même.

S. Agnès m'écrit: Ma mère vous a dit sans doute que j'ai une ouvrière à la disposition de Béthanie vrière lingère. Elle est en même temps très habile ou-elle en dit le plus grand bien et la présente com. pos-tulante converse, et demande prompte réponse. Je crois que puisqu'elle sait coudre les gants et que nous au-rons immédiatement du travail à lui donner il n'y a aucun inconvénient à l'accepter, si tout le reste est bien. Je vais donc lui parler dans ce sens, lui demander même de vous l'envoyer le plus tôt possible, si son confes-seur est sûr d'elle et de sa vocation. Peut être fau-drait-il lui dire de passer à la Côte S. André pour en-porter avec elle une commande de gants. Il est bien en-tendu que nous ne nous engagerions qu'à la prendre à l'essai comme postulante et à la garder seulement si tout va bien; mais pas Sr Clotilde.

+ Je vais dire en tout cas d'attendre quelques lignes de vous avant de rien lui dire de positif, afin que vous aussi donniez votre avis, et lui marquez ce qu'elle doit faire dans le cas où elle viendrait. Il vau-drait mieux alors qu'elle fut là déjà à Béthanie à mon prochain voyage. Je le crois du moins.

J'ai écrit à l'Abbé C. pr les cuves.

Comment pouvez-vous penser que je blâmerai vo-tre arrangement pour le travail? dans un cas de presse sur-tout.

Le ton froid que vous aviez remarqué, dites-vous dans une de mes dernières lettres n'a jamais exis-té, bien sur, que dans votre imagination, à moins qu'il se soit trouvé aussi au bout de ma plume, mais nullement ailleurs.

Le R.P. Villars est décidé à venir à Béthanie, ce sera le Dimanche après Pâques; il ne peut pas avant. Le fr. Dominiq. espère venir aussi; mais sa famille fe-ra, je pense, ce petit surcroît de dépense

Vous avez bien fait pour la lettre de M.S. Pier-re.

Vous me disiez que v. préféreriez donner les bas à Dijon que d'en parler à M^{le} de S.J.- C'est ce qui m'avait fait craindre quelque chose entre vous deux.

Plus un instant Priez bien pour moi pend^t la



Spence

petite retraite. Je ne suis pas bien prêt. Je me suis occupé exclusivement de mon carême et je prêche demain ici, à la chapelle

A Dieu, chères filles et Enfants et leur Mère!
A toutes ~~me~~ la bénédiction du bon Dieu et de leur père,

fr. M. Jean Joseph



Cher Jean?

Je n'ai pas eu le temps de vous écrire, malgré le air d'été. La retraite, et la grâce de Dieu travaillez, m'a donné plus de fatigue et de travail, mais j'ai pu vous dire que je n'étais pas, mais que le temps pour moi de consolation et de joie; cependant, il n'y a pas encore l'ombre d'une vocation religieuse, mais des gens bien conditionnés, bien équilibrés, et l'espérance qui veut devenir bien plus.

Je n'ai encore eu l'instinct, et j'en profite.

Je n'ai pas de lettre de R.F.O.

En venant de partir de Dijon, j'ai reçu une lettre de R.F. Provincial, réglant la question de la retraite. Je n'avais pas eu d'avis de R.F. mais je n'ai pas eu d'avis de R.F. Antoine Breillat-Legrand, un excellent prêtre qui m'a écrit beaucoup, avec qui j'ai toujours été dans les meilleurs termes et qui, dans une petite entrevue que j'ai eu avec lui à Flavigny, où il passait, il y a plus d'un an, m'a paru sympathique à l'œuvre. Il est très intelligent, mais sans être bien des instructions j'en suis sûr.

Il est un peu jeune (35 ans) mais très sérieux au fond et très sûr, quelques fois un peu de scepticisme. Il est de Dijon, d'ailleurs. Il est aussi de Dijon plus qu'il n'est à l'étranger avec le R.F. mais.

Vous pouvez le nommer au R.F. Orléans.

Cependant, attention, surtout de ne pas en faire un représentant officiel, car le R.F. Breillat-Legrand est un homme très sérieux.

